

**ARRÊTÉ PORTANT REGLEMENTATION  
TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU  
STATIONNEMENT PENDANT LA « CHASSE AUX  
OUEFS » DANS LE PARC MUNICIPAL LE SAMEDI 08  
AVRIL 2023**

FD/SC N°.....N° 23...../2023

Le Maire de la Commune de Champagne-sur-Oise,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2212-1 et suivants,

**Vu** le Code de la Route, notamment les articles R471-10, R417-12 et R325-1,

Vu le Code de la Voirie Routière,

**Vu** le Code Pénal, notamment l'article R610-5,

**Vu** la demande du Président de « Champagne en fête » de Champagne-sur-Oise,

**CONSIDERANT**, qu'à l'occasion de la chasse aux œufs organisée dans le Parc Municipal, il est indispensable de prendre les mesures de sécurité qui s'imposent, **LE SAMEDI 08 AVRIL 2023 entre 08h00 et 14h00**

**ARRÊTE**

**Article 1er :** Le stationnement sera interdit sur la moitié du parking côte CCS dans le Parc Municipal le samedi 08 avril 2023 de 08h00 jusqu'à 14 heures, et l'accès y sera interdit à tous véhicules sauf véhicules de secours et municipaux,

**Article 2 :** La circulation des véhicules sera totalement proscrite sur cette partie du parking dans le Parc municipal (barriérage et arrêtés affichés), et ce pendant toute la manifestation sauf véhicules de secours et municipaux,

**Article 3 :** Les infractions au présent règlement seront passibles des contraventions prévues au Code de la Route,

**Article 4 :** Le présent arrêté administratif peut faire l'objet d'un recours devant de tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans le délai de 2 mois à compter de sa notification,

**Article 5 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et affiché. Ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Capitaine de la Brigade de Gendarmerie de PERSAN,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Champagne-sur-Oise,
- Monsieur le Président de Champagne en fête,
- La Police Municipale de Champagne-sur-Oise,
- Le Directeur des Services Techniques de la commune.

Champagne-sur-Oise, le mardi 14 mars 2023



Le Maire,

Stéphane CARTEADO